

#19 - octobre 2010

Alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Lumière sur... le développement économique

» p.4

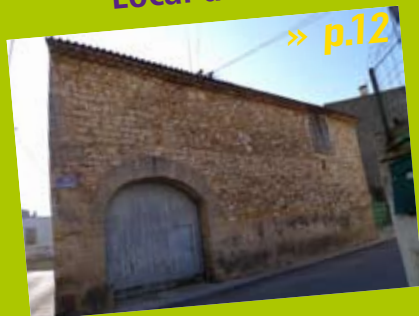
Au quotidien

» p.11



Programme
Local de l'Habitat

» p.12



Initiative

» p.18



Panorama

» p.20

L'été 2010 aura vu se concrétiser de beaux projets au sein de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Citons par exemple la labellisation du Grand Site de France® St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault, ou encore la création du pôle enfance-jeunesse. Aux côtés des autres services de la communauté, celui-ci va se développer pour répondre aux besoins croissants des habitants de notre territoire. La mise en place du Relais Assistants Maternels en est une première étape.

Toujours aux côtés des communes pour les accompagner dans la conduite de leur politique d'aménagement, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'investit dans de nombreux domaines : requalification de centres anciens, sécurisation de traverse, restauration du patrimoine, études urbaines ou création de logements. Elle contribue ainsi à la modernisation de nos villages.

En termes d'actions économiques, la communauté s'attache à tout mettre en oeuvre pour créer des conditions d'accueil et de développement optimales pour nos entreprises. Ainsi, vous pourrez mesurer au fil des pages de ce nouveau numéro d'Alentours combien la communauté s'efforce de mettre en oeuvre les moyens pour être un lieu de vie où chacun trouve son bonheur.

A tous, je souhaite une bonne rentrée !

Louis Villaret, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Sommaire

» 3

NOUVELLES

2010 : une belle saison!

» 4

LUMIÈRE SUR

Le développement économique

» 8

EN DIRECT DU CONSEIL

» 10

TRAVAUX

De belles rues sécurisées

» 11

AU QUOTIDIEN

Le RAM creuse son lit

» 12

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Sur le terrain

» 14

CONCOURS DES VINS

Une cuvée qui a tout d'une grande!

» 15

GRAND SITE

Rangez vos panneaux

» 16

A LA RENCONTRE DE

René Serieys revient toujours
à ses brebis

» 18

INITIATIVE

la Tambourithèque

» 19

PORTRAIT

St-Benoît d'Aniane

» 20

PANORAMA

L'autoroute buissonnière

Alentours n° 19 - octobre 2010 - Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 Parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr - **Responsable de la publication** : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Mise en page et textes** : Marion Moutet, Manon de la Fourmière et comité de rédaction - **Conception maquette** : Anatome - **Traductions** : Salome, Lena, Ananca, Marius, Neo, Deren, Gaetan, Calandrone de la classa de cicle 3 de la Calandreta la Garriga de Ginac - **Photos** : ImagoAdGraphicum, Georges Flayols, Getty Images - **Illustrations** : Georges Pierrugues, Argelliers - **Impression** : Impact Imprimerie, St-Gély-du-Fesc - **Distribution** : A2P sarl, Campagnan - **ISSN** : 1763-7082

« Alentours » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé



A vos bacs, prêts... Triez!



Vous aussi rejoignez l'équipe des trieurs en série !

C'est d'une seule voix que le Syndicat Centre Hérault, votre communauté de communes Vallée de l'Hérault et celles du Clermontais et du Lodévois-Larzac vous invitent à devenir des trieurs en série! Devant une baisse du réflexe de tri, les quatre collectivités se sont unies autour d'une campagne de communication commune. Plusieurs outils sont mis en place pour rappeler les consignes du tri et ses bienfaits. Ainsi, vous retrouverez l'équipe des trieurs en série sur les camions de collecte, dans un document distribué en boîtes aux lettres, à la radio, dans vos journaux quotidiens ou encore sur internet ! Mobile et mode opératoire, rien ne manque

au profil du trieur en série que chacun d'entre nous peut devenir. L'objectif : faire baisser la quantité de déchets résiduels collectés, pour faire augmenter celle des déchets recyclables : les emballages ménagers, le papier, les biodéchets, le verre, les encombrants et tant d'autres. Pour en savoir plus, rendez vous à la journée **portes ouvertes** organisée sur le **site de compostage d'Aspiran le 9 octobre**. (sur inscription au : 04 67 88 44 96), ou bien sur le site dédié à la campagne : www.trieursenserie.fr Vous y trouverez les réponses à vos questions sur le tri, mais aussi des jeux et un making-off de la campagne.

2010 : une belle saison !

Pour la deuxième saison touristique de la maison du Grand Site, voilà un chiffre qui fait le bonheur de tous ! Alors que 28 000 passagers avaient utilisé les navettes en 2009, ils sont plus de 60 000 à l'avoir empruntée en 2010, et ce avant même la fin de la saison. La communauté de communes, l'Office de Tourisme Intercommunal, le Conseil Général et Hérault Transports sont bien sûr satisfaits de ce succès, et pour cause : cela diminue de manière conséquente le nombre de véhicules dans les gorges et la pollution inhérente à cette circulation.

En toute logique, la fréquentation du parking du pont du Diable est elle aussi en augmentation. « Des chiffres qui montrent que locaux et touristes se sont bien appropriés ce système de navette », analyse Benoît Piquart, Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal*** St-Guilhem-le-Désert / Vallée de l'Hérault.

Côté touristes, il faut avouer que, comme au niveau national, le printemps et le début de l'été ne furent pas à la fête. Le mois d'août a par contre tenu toutes ses promesses et plus encore, avec de nombreux visiteurs sur le Grand Site et sur les animations mises en place tout au long de la saison par l'Office de Tourisme.

Si ces quelques chiffres annoncent un constat satisfaisant pour cette saison touristique 2010, il faudra toutefois patienter quelques mois pour dresser un bilan définitif . ■



Le développement économique, moteur de la Vallée de l'Hérault

Création et gestion de parcs d'activités et d'hôtels d'entreprises, soutien aux entreprises et aux savoir-faire locaux, animations économiques ...

Zoom sur ce qui fait le dynamisme de notre territoire.

Une compétence majeure

Le service Développement économique de la communauté de communes remplit différentes missions pour répondre à un objectif : proposer plus qu'un lieu d'habitation aux 33 000 habitants de la Vallée de l'Hérault. En effet, sa situation géographique, ses savoir-faire locaux et les entreprises déjà implantées lui donnent l'étoffe d'un territoire dynamique, qui soit un réel lieu de vie.

Et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault se donne les moyens de maintenir ce cap avec des parcs d'activités économiques existants (« Les Terrasses » à Aniane, « La Croix » à Gignac, et « La Garrigue » à St-André-de-Sangonis...), et trois autres parcs qui ont dépassé le stade du projet (« Les Treilles » à Aniane, « La Tour » à Montarnaud et « Emiles Carles » à St-Pargoire). Ces parcs nécessitent un important travail d'aménagement en amont : définition de périmètre, négociations foncières, viabilisations, extensions... Des actions qui sont menées de concert avec le service Aménagement du territoire, parfois accompagné de

bureaux d'étude spécialisés. Les lots aménagés sont ensuite commercialisés à prix de revient. De quoi proposer aux entrepreneurs de tous secteurs de bons emplacements pour développer leurs activités, clairement identifiés et promus auprès du public.

La communauté tient aussi à soutenir les jeunes entreprises, celles qui ne disposent pas encore de capitaux suffisants pour acheter un local ou obtenir la confiance des bailleurs commerciaux. La solution des hôtels d'entreprises permet ainsi d'offrir des locaux fonctionnels à des conditions avantageuses aux entrepreneurs qui se sont lancés il y a moins de trois ans. Ils peuvent occuper les lieux avec un loyer évolutif, le temps d'asseoir leur activité et d'assurer sa rentabilité, tout en restant au contact des prix du marché. Il en existe deux sur le territoire, proposant un total de 5 locaux : sur le site de Camalcé à Gignac, et sur celui des Trois Fontaines au Pouget. A ce jour, 9 entrepreneurs ont développé leur activité dans les hôtels d'entreprises de la communauté de communes.



Libpromo pose ses outils au Pouget

Hervé Liberatore a créé son entreprise de vente d'outillage par internet en janvier 2009. A la recherche d'un local pour installer son activité, l'Hôtel d'entreprises

des Trois Fontaines s'est présenté comme une évidence : « Je ne vends que par internet, je n'avais donc pas d'intérêt à m'installer loin de chez moi. ». Ce local offrait un autre avantage : « une certaine liberté et une flexibilité que je n'aurai pas eue avec un bail commercial. »

www.libpromo.com

L'autre visage du développement économique : les événements.

Il ne s'agit pas seulement pour Elisabeth Pourcel, responsable du service, et Sylvain Pagès qui travaille à ses côtés, de gérer les parcs d'activités. Tous deux agissent aussi pour promouvoir les savoir-faire locaux via des événements économiques.

Les viticulteurs sont ainsi à l'honneur au mois d'avril, à l'occasion du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault. Les vins médaillés bénéficient



Lexom : l'information juridique, fiscale et comptable

Tous trois ont connu les bancs de l'école de commerce avant de proposer des formations juridiques, fiscales et commerciales aux entreprises de toute taille. D'un côté, Cédric Hilaire et Sébastien Boy ont fondé Lexom il y a un an et demi, répondant ainsi à une demande forte des entreprises elles-mêmes. A cela s'ajoute deux sites web à destination des experts comptables et des avocats, dont leur associé Adrien Durand a la charge. Lexom est aujourd'hui basée dans l'hôtel d'entreprises de Camalcé à Gignac. Un choix lié aux avantages comptables et à la flexibilité de cette solution.

« Nous avons envie de construire nos vies professionnelles et personnelles ici, explique Cédric Hilaire. Ce local correspondait à nos besoins logistiques et nous permet d'asseoir l'entreprise. D'ici, nous travaillons dans toute la France. »

www.lexom.fr



L'économie en Vallée de l'Hérault a plusieurs visages.

par la suite d'une large promotion : carte des vins éditée à 25 000 exemplaires, diffusion du palmarès sur le site internet de la communauté, étiquetage des vins, insertion publicitaire dans la presse locale et les magazines spécialisés et couverture médiatique de l'évènement. L'autre animation que propose le service Développement économique, la Foire Expo A Vivre !, est destinée à un plus large éventail d'entreprises. Encore une fois, il s'agit de promouvoir les entreprises locales en leur offrant une vitrine au contact direct du grand public. Ainsi, artisans, entreprises et associations se partagent les 7000 m² de l'espace culturel et sportif de Gignac pour présenter leurs activités à plusieurs milliers de visiteurs.

Enfin, la communauté de communes Vallée de l'Hérault travaille en étroite partenariat avec le service économique du Pays Cœur d'Hérault, nouvellement créé, réunissant également les Communautés de communes du Clermontois et du Lodévois et Larzac. Un travail commun sera mis en place pour la prospection d'entreprises à implanter en Cœur d'Hérault, la structuration de filières, l'accompagnement de porteurs de projet en pépinière d'entreprises. ■



Nos entreprises ont des idées !

Le dynamisme économique de la Vallée de l'Hérault ne se dément pas ! Pour preuve, les deux prix récemment attribués par l'Association Régionale

des Industries Agroalimentaires aux entreprises Emme et Embouteillage Services, toutes deux installées au Domaine des Trois Fontaines au Pouget.

Récompensée du Prix Sud'Innov de la Praticité et du deuxième Prix du Talent Régional, Emme propose depuis 2009 des produits autour du miel. Dernière innovation en date de cette jeune société, le miel en flocons, qui pare aux désavantages les plus connus du miel : il coule, colle et se cristallise. Une création qui répond aussi aux impératifs diététiques puisqu'il est moins calorique que le sucre en poudre, pour plus de saveur. Guettez les rayons de vos magasins de grande distribution, vous devriez bientôt y retrouver « Flock'oney » !

De l'autre côté du parc d'activités, Embouteillage Services a reçu le Prix de l'Innovation dans la catégorie Emballages, et pour cause ! Il simplifie l'embouteillage des bouteilles avec 7 stations mobiles capables de traiter 40 000 bouteilles par jour. Embarquées sur des camions, ces unités se rendent directement sur site. Embouteillages Services ne s'arrête pas là : une dernière unité est née, permettant également de gérer le formage des cartons, la mise en carton, la fermeture du carton et le filmage des palettes, toutes ces étapes étant entièrement automatisées. Une idée qui a en plus permis la création de 19 emplois pérennes.



Les parcs d'activités économiques du territoire

« Les Treilles » à Aniane

Situé à l'entrée d'Aniane lorsque l'on vient de Gignac, ce parc d'activités bénéficie d'une situation géographique particulièrement attrayante. Et c'est sans compter le projet de déviation d'Aniane par la route départementale qui le desservira directement et le rapprochera du Grand Site de France®

St-Guilhem-le-Désert / Gorges de l'Hérault.

La première tranche de ce projet de 8 hectares au total est terminée, et les lots sont à la vente depuis le deuxième semestre 2010. 15 lots d'une surface moyenne de 1200 m² sont disponibles pour les entreprises industrielles, artisanales, et commerciales.



La zone d'activités des Treilles bénéficiera du projet de déviation de la route départementale

Requalification de « La Garrigue » à St-André-de-Sangonis

Les travaux de requalification sont terminés à St-André-de-Sangonis. La voirie et les réseaux ont été repris, et une nouvelle signalisation va être mise en place : totem à l'entrée, panneaux de rues, plan de zone...

D'autres travaux suivront, avec l'extension de la zone dès que les formalités préalables seront achevées. En effet, sa situation privilégiée au croisement des autoroutes A75 et A750 lui confère un grand succès. La surface du parc sera quasiment doublée avec 11 hectares supplémentaires. PME et PMI pourront proposer leur candidature pour rejoindre la soixantaine d'entreprises déjà implantées sur le parc.



« Emile Carles » à St-Pargoire

Il s'agit pour le moment d'un chantier, mais le projet de parc d'activités à St-Pargoire prend forme avec le début des travaux depuis juillet. Il sont exécutés sous maîtrise d'ouvrage délégué de la communauté de communes Vallée de l'Hérault et devraient se terminer en janvier 2011.

« La Tour » à Montarnaud

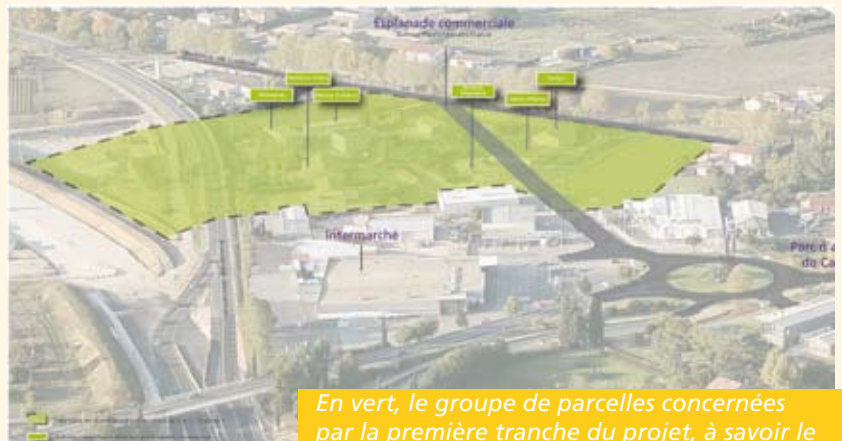
Ce parc d'activités de 5 hectares est lui aussi bien situé : il se trouve aux portes de l'agglomération montpelliéraine, offrant une vaste zone de chalandise. A terme, 45 lots de 800 m² en moyenne seront commercialisés.



Le renouveau de « La Croix » à Gignac

Cette zone déjà bien connue des habitants de la Vallée de l'Hérault va connaître une réelle renaissance dans les années à venir. A long terme, on comptera 27 hectares d'activités commerciales, artisanales, industrielles et d'habitat.

Ce projet ambitieux sera réalisé en 3 tranches, dont la première est en cours. Il s'agit de réaménager le coeur existant de cette Zone d'Aménagement Concerté. Cette phase a débuté par des négociations foncières avec les différents propriétaires concernés. Certaines activités devront être déplacées de façon à pouvoir créer une esplanade commerciale, articulée autour de l'avenue Pierre Mendès-France, qui fera le lien entre la route de Lodève (sur laquelle sera aménagé un nouveau rond-point), et l'actuel rond-point du parc d'activités de Camalcé.



En vert, le groupe de parcelles concernées par la première tranche du projet, à savoir le réaménagement du coeur de la ZAC.

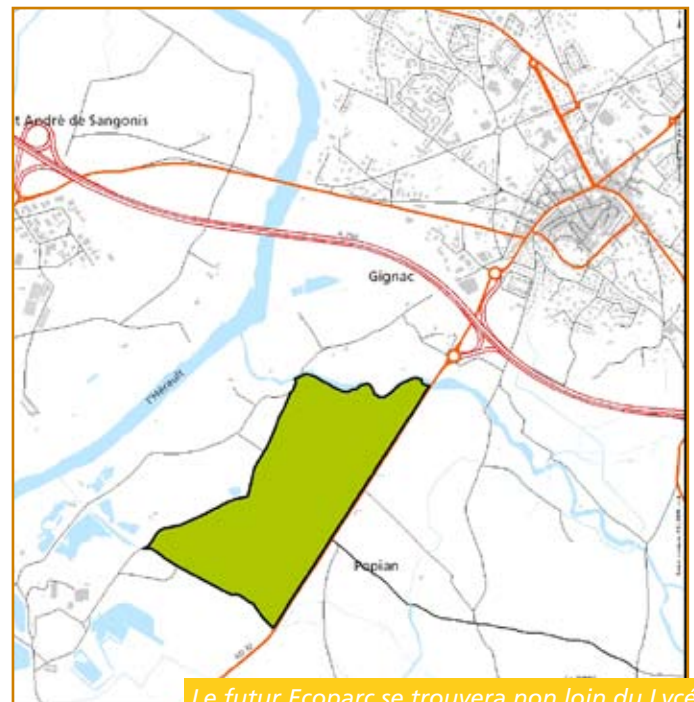
Projet d'Ecoparc départemental à Gignac

Porté par le Conseil Général de l'Hérault en partenariat étroit avec la communauté de communes et la commune de Gignac, l'Ecoparc sera situé à proximité de l'échangeur autoroutier. A terme, il aura une superficie de 50 hectares, et sera réalisé en plusieurs tranches. Innovant, il aura pour vocation d'attirer des entreprises autour de la construction et de l'habitat durables. Ainsi, ce parc répondra à trois objectifs :

- participer au développement économique du territoire,
- prévenir les impacts sur l'environnement d'une telle structure et aider les entreprises à faire de même,
- créer des emplois pérennes et des conditions de travail de qualité.

Dans cet esprit, de nombreux terrains de l'Ecoparc sont d'anciennes gravières. La communauté de communes fait ainsi le choix de donner une nouvelle vie à ces terrains sans impacter les terres agricoles environnantes.

Au cours de l'été, un périmètre de zone d'aménagement différé a été déterminé, dessinant les contours de ce projet à long terme.



Le futur Ecoparc se trouvera non loin du Lycée agricole, sur la route de Canet.

Vous êtes entrepreneur ?

Vous souhaitez vous implanter en Vallée de l'Hérault ? Contactez le service Développement économique de la communauté de communes : 04 67 57 04 50 ou contact@cc-vallee-herault.fr.



Danse et Musique en Hérault (ADDM34), et d'autre part l'Ecole intercommunale de musique de la Vallée de l'Hérault.

Les élus du conseil communautaire ont voté en faveur de l'octroi d'une subvention d'un total de 79

330 €, auxquels s'ajoutent 17 600 € d'une subvention départementale.

L'Ecole intercommunale, quant à elle, s'est engagée sur un projet d'établissement global comprenant l'achat d'instrument, la formation continue des enseignants, l'élargissement de ses actions en milieu scolaire dans les communes de La Boissière et Vendémian, ainsi qu'une ouverture pédagogique vers les musiques actuelles. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

“ Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des conseils communautaires sur notre site internet :

www.cc-vallee-herault.fr

(Rubrique Démocratie locale) ”

différé qui en dessine les contours. Cela signifie aussi que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pourra exercer un droit de préemption sur les parcelles situées dans cet espace, et ce, pour une durée de 14 ans. Dans le cas où un concessionnaire serait choisi pour la gestion de l'Ecoparc, ce droit de préemption lui serait transféré.

Adoption des nouveaux tarifs et modalités de perception de la taxe de séjour applicables au 1er janvier 2011

Inchangée depuis sa mise en place en 2004, la taxe de séjour perçue à la nuitée par la communauté de communes semble peu représentative de la réelle capacité d'hébergement de notre territoire. Ainsi, en plus d'une actualisation des tarifs, allant de 0,30 à 0,75 € par nuitée, un recensement complet et une veille constante ont été mis en place. Le calendrier de recouvrement et les conditions d'exonération ne sont pas modifiés : une exonération totale pour les enfants de moins de 13 ans et les personnes bénéficiant d'aides sociales, et des réductions calquées sur le modèle de celles appliquées par la SNCF. ■

Conseil du 5 juillet 2010

Participation de la CCVH à la création d'une maison médicale de garde à Clermont l'Hérault

Le Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault envisage d'accueillir dans ses locaux un pôle de soins de premiers recours, comprenant une maison médicale de garde ouverte les soirées en semaine de 20h à minuit et les week-ends de 8h à minuit. Il s'agit d'un service de garde assuré par les médecins généralistes, élargissant ainsi les plages horaires pour le soin de «bobos» sans gravité. En dehors des heures ouvrables des cabinets de médecins, les gens ne seront donc plus obligés de se rendre à Pézenas ou Montpellier, qui restent des services d'urgence destinés aux cas graves. Pour des urgences basiques (besoin de points de suture, de plâtres...), c'est à Lodève qu'il faudra se rendre. La création de cette maison médicale de garde a déjà le soutien de 40 médecins.

Définition d'un périmètre ZAD pour l'Ecoparc de Gignac.

Après l'acquisition d'anciennes gravières le long de la RD 32, le projet d'Ecoparc évolue avec la définition d'un périmètre de zone d'aménagement



Des rues belles et sécurisées

La communauté intervient sur les communes dans le cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage. Des projets situés à St-Jean-de-Fos et Jonquières ont été inscrit dans ce programme.



A gauche, le plan de l'église de St-Jean-de-Fos restauré, à droite, la traverse de Jonquières va être sécurisée.

Avec la requalification de l'impasse et des ruelles du Moustique, de la Roque et de l'Eglise, ainsi que le Plan de l'église, c'est la réfection des rues du centre ancien de St-Jean-de-Fos qui prend fin. En effet, plusieurs opérations ont été réalisées depuis 1995.

Cette fois-ci, les réseaux d'eaux usées et d'eau potable ont été renouvelés, tandis que les réseaux d'électricité, d'éclairage et de téléphone ont été enterrés. Le revêtement a bien sûr été repris avec des pavés de pierre, dans la continuité des travaux déjà réalisés et dans le respect des traditions, St-Jean-de-Fos faisant partie du Grand Site de France® St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault.

En cette fin d'année, c'est sur la commune de Jonquières que la communauté de communes va intervenir en maîtrise d'ouvrage déléguée. La Grand Rue qui traverse la commune va en effet être sécurisée. Etroite et manquant de visibilité, cette traverse va connaître quelques modifications : réfection des réseaux secs et humides, enterrement des traversées aériennes de réseaux. Ensuite des potelets seront posés le long de la rue pour sécuriser les sorties des riverains, et des zones de croisement de véhicules seront clairement identifiées. En dehors du passage étroit, des trottoirs seront réalisés. L'opération prendra environ 7 mois. ■

La Tour télégraphe de Chappe pour débiter

La première tranche du plan de restauration du patrimoine bâti non protégé s'est achevée avant l'été avec la pose de l'éolienne sur le puits de Bélarga. La deuxième partie vient de débiter avec les travaux de restauration de la Tour de télégraphe de Chappe à St-Bauzille-de-la-Sylve, le seul ouvrage de ce plan qui ne soit pas hydraulique. Cet édifice fait partie des 7 tours encore debout sur les 13 qui furent bâties autour de 1830. Des trois tours de télégraphe de Chappe qui se trouvent sur notre territoire (les autres se trouvent à La Boissière et St-Pargoire), celle-ci sera l'une des premières à être remise en état de fonctionnement. Les travaux comprennent le confortement et la restauration des murs ainsi que la mise en place d'une nouvelle toiture dans le respect de ce qui fut construit à l'origine, mais aussi la re-création du système dit de Milan, à savoir les bras articulés qui transmettaient les messages codés. Un projet ambitieux qui ne devrait pas prendre plus de 3 mois. ■



Une esquisse de ce que sera la Tour de télégraphe de Chappe après restauration



Ludovic Huart en résidence

«La monstrueuse histoire d'un petit garçon moche et d'une petite fille vraiment très laide», disponible dans le catalogue du Réseau intercommunal des bibliothèques.

L'auteur ira à la rencontre de ses lecteurs, dans les établissements scolaires, mais aussi dans les bibliothèques du réseau pour des rencontres grand public pour une vingtaine de rendez-vous. Un pas important pour celui qui souhaite faire découvrir «l'intérieur d'un univers artistique». Ateliers d'écriture, d'illustrations, de théâtre, et d'arts plastiques seront au programme. Petits et grands n'ont plus qu'à faire chauffer leur imagination ! ■

Engagée dans une démarche de soutien à la création artistique via le Réseau intercommunal des bibliothèques, la communauté de communes accueillera le jeune auteur Ludovic Huart du 15 octobre au 15 janvier. L'artiste aura ainsi le temps et les moyens d'étoffer la «collection d'affreuses bestioles», comme il le dit lui-même, qu'il propose aux jeunes lecteurs. Cette résidence devrait voir la naissance d'un nouvel opus de l'auteur champenois. Il fera suite à

Tina et Dina sont de retour!

Retrouvez dans vos bibliothèques et médiathèques les comptines et jeux de doigts qui ont fait le bonheur des enfants l'année dernière !

- le 30 septembre, 10h à St-Pargoire
- le 1er octobre à 9h45 et 10h45 à Gignac
- le 12 octobre à 10h à St-André-de-Sangonis
- le 19 octobre à 10h au Pouget
- le 21 octobre à 10h à Montarnaud
- le 4 novembre à 10h à St-Pargoire
- le 12 novembre à 9h45 et 10h45 à Gignac
- le 16 novembre à 10h à St-André-de-Sangonis

Les autres dates et le programme complet des animations en bibliothèques sont sur www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique

Le RAM creuse son lit

Un nouveau service est né durant l'été à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ! Le pôle enfance-jeunesse s'est concrétisé avec l'arrivée de sa responsable, Nathalie Bulinge, et d'une animatrice de Relais Assistantes Maternelles (RAM), Stéphanie Compagnet.

Depuis le printemps, Régine Cissé, chargée de mission enfance-jeunesse, a recensé les dispositifs existants en matière de garde d'enfants. Accueils de Loisirs Sans Hébergement, assistantes maternelles, crèches... De cette mine d'informations sera dressé un diagnostic sur lequel va se baser la communauté pour mener à bien une politique globale de l'enfance-jeunesse.

Quant au RAM, c'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et de professionnalisation, à destination des assistantes



Assistants maternelles, enfants et parents pourront entre autres se retrouver au domaine départemental des Trois Fontaines

maternelles et d'information pour les parents, ainsi que d'animation à destination des enfants ■

Habitat / Urbanisme

Abitat / Urbanisme

Le Programme Local de l'Habitat sur le terrain

L'aide à la réhabilitation de logements, les acquisitions foncières et la réalisation d'études urbaines sont trois actions qui permettent de répondre aux objectifs du Programme Local de l'Habitat mis en place par la communauté de communes

Les acquisitions

Plaissan

La commune de Plaissan a exprimé sa volonté d'acquérir une remise bénéficiant d'une situation stratégique en coeur de village. Le projet prévoit la démolition de ce bien et la création de deux logements locatifs sociaux. Cette acquisition, répondant aux objectifs de diversification de l'offre de logement sur le territoire, est encouragée par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui va octroyer à la commune une subvention égale à 50% du prix du bâtiment (35 000€ sur 70 000€).

Le Pouget

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la communauté de communes a également acquis la parcelle D11 d'une superficie de 1 580 m² sur la commune du Pouget au lieu-dit Lagarel, limitrophe des parcelles D10 (propriété de la commune) et D12 (propriété de la communauté de communes), afin d'y favoriser la réalisation de logements locatifs sociaux à destination des jeunes du villages. Ce projet vient donc répondre directement à l'objectif du PLH qui est de diversifier l'offre de logement sur le territoire. ■

AVANT



Ci-dessus, la réhabilitation d'un logement communal dans le centre de St-Guiraud

L'une des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) consiste à réhabiliter des bâtiments inoccupés et anciens pour offrir des logements soignés et accessibles à tous.

Puéchabon

Dans ce cadre, la commune de Puéchabon s'est engagée dans la réhabilitation de quatre logements communaux (T1 et T2). La bonne avancée des travaux démarrés début 2010 a permis une livraison des appartements en juin 2010. Le coût total de cette opération s'élève à 42 272 €. La communauté de communes a assuré l'accompagnement technique et administratif (demande de subventions).

St-Guiraud

La commune a réhabilité un appartement dans le coeur du village. Les travaux ont débuté en mars 2010 et la commune livrera le logement durant l'automne 2010. Le projet de création d'un T3 de 87 m² a été soutenu financièrement par la communauté de communes, qui a ainsi octroyé près de



APRES



17 000€ pour la prise en charge des frais de maîtrise d'oeuvre et afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération. Elle a aussi participé à différentes démarches : visite du logement, travail avec un architecte pour la définition du projet de réhabilitation, montage financier, préparation des dossiers de demande de subventions...

Jonquières

La commune de Jonquières a affirmé sa volonté de rénover un appartement situé au cœur du village. Les travaux ont débuté fin septembre 2010 et permettront de mettre à disposition de personnes aux revenus modestes un T3 rénové à un loyer abordable. La communauté de communes a pris en charge les frais de maîtrise d'oeuvre pour cette opération (5 400 €).

Un engagement auprès des communes qui a pour but d'améliorer l'offre de logement locatif accessible au plus grand nombre, avec pour objectif secondaire d'encourager les communes à réhabiliter leurs logements anciens et inoccupés. ■

Etudes urbaines: les nouveautés

Les études urbaines permettent d'établir un diagnostic sur les besoins des communes que ce soit en termes de logements ou d'aménagements par exemple. La communauté de communes Vallée de l'Hérault finance ainsi l'intervention d'un professionnel de l'urbanisme chargé de proposer des orientations d'aménagement cohérents avec les caractéristiques des villages et les objectifs du PLH.

Ainsi, la commune de St-Bauzille-de-la-Sylve a sollicité la communauté de communes afin de réaliser une étude urbaine en amont de la future requalification de la place centrale du cœur ancien et du « Champ de l'Evêque », ceinturant le centre historique du village.

En ce qui concerne la commune d'Aniane, l'étude urbaine anticipe la révision de son Plan Local d'Urbanisme pour anticiper les évolutions de la commune à long terme. Les études se pencheront sur le développement et la réorganisation des équipements publics, l'aménagement du Camp de Sauve et du Domaine de St-Laurent, la gestion de la circulation (piétonne, automobile, cycliste) ou encore le stationnement...

Le travail d'un architecte-urbaniste permettra de proposer des solutions d'aménagement et de composition en adéquation avec les objectifs communaux et avec les caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères du village. ■

Deuxième bilan du PLH

Le Programme Local de l'Habitat fait tous les ans l'objet d'un bilan, évaluant les retombées des actions menées par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, et leur cohérence avec les objectifs visés.

En 2009, la communauté aura accompagné de nombreux projets communaux : appui technique et financier sur la réhabilitation de 6 logements communaux (à Jonquières, Puéchabon et St-Guiraud), suivi des documents d'urbanisme (à Argelliers, Gignac, Jonquières, Plaissan et St-Pargoire), et des études de programmation urbaine (à St-Guiraud, St-Pargoire, et St-Paul-et-Valmalle).

Ce bilan, combiné à l'étude des offres de logements possibles sur le territoire, permet à la communauté de communes d'adapter son programme.

Une cuvée qui a tout d'une grande

La Grande Cuvée 2006 du Château Haut-Blanville a su séduire le nez et le palais des membres du jury du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault. Ils lui ont en effet décerné le Grand Prix, qui salue un vin d'une qualité exceptionnelle. C'est le fruit d'un rêve, celui de Béatrice et Bernard Nivollet, que l'amour du vin a conduit à mener une deuxième carrière à St-Pargoire. En 1997, le couple achète les vignes et les bâtiments du Château Haut-Blanville. Leur premier millésime sera mis en bouteille l'année suivante. Une appellation AOC, une grande variété de terroirs, une attention toute particulière à la qualité des assemblages et au vieillissement en fût font le succès du Domaine de Blanville.

Aujourd'hui, 9 personnes y travaillent pour produire quelques 200 000 bouteilles.

Vous trouverez tous les vins primés à l'occasion de la 24ème édition du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault dans la **carte des vins**, distribuée avec ce nouveau numéro d'Alentours.



Tout en haut, la Grande Cuvée 2006 récompensée du Grand Prix du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault, que nous présente ci-contre Mme Béatrice Nivollet. Les chais du Domaine de Blanville se trouvent à St-Pargoire. (www.blanville.com - 04 67 25 22 53) (Crédit photos : Georges Flayols)



Rangez ces panneaux que je ne saurais voir

Le Grand Site de France® Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault est malheureusement victime d'une pollution visuelle importante. Au cours des années, de nombreux annonceurs ont installé des panneaux publicitaires en dehors de toute réglementation et de tout respect pour les paysages environnants.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a décidé de mener une action pour enrayer cette signalisation sauvage. Elle a débuté par un courrier signalant leur dispositif en infraction aux personnes concernées, les informant d'autres formes de signalisation plus sobres et lisibles. Suivra une campagne d'enlèvement des panneaux à l'automne.

Outre la préservation des paysages du Grand Site, cette action donnera une meilleure visibilité aux prestataires, et une meilleure lisibilité aux usagers en déplacement. ■



Cette signalisation sauvage nuit à tous : usagers et entreprises.

Les 4 travaux du Grand Site

Les quelques 200 personnes venues célébrer la labellisation du Grand Site de France® St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault ont pu fouler la calade refaite à neuf sur le **pont du Diable**. Un travail de fourmi confié à des artisans maîtres en la matière. 3 mois auront été nécessaires pour retrouver l'aspect originel du revêtement des 50 mètres de long du pont du Diable. De même, les usagers de la navette ont pu profiter de **nouveaux quais**, sécurisant la montée et la descente des voyageurs.

Du pont à St-Jean-de-Fos, il n'y a qu'un pas, que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault vous invitera à franchir dès lors que la **maison de la poterie** sera ouverte au public. Les travaux de cet espace dédié à l'art de la terre, très implanté dans la commune, ont commencé au tout début de l'été par la démolition de plusieurs bâtiments plus récents que l'atelier restauré (Atelier Sabadel). Place nette étant faite, les fondations

La calade du pont du Diable a été reprise



L'atelier d'Albe Sabadel, futur lieu dédié à la poterie à St-Jean-de-Fos

du futur bâtiment ont pu être coulées et le mur de soutènement dressé. Les saintjeandefossiens verront donc d'ici peu les premiers murs de cette maison sortir de terre. Son nom vient d'être dévoilé : habitants du territoire et visiteurs de passage pourront découvrir « **Argileum** ».

A la fin de l'été, ce sont les travaux de sécurisation de **l'abbaye St-Benoît-d'Aniane** qui ont commencé. Un chantier nécessaire pour sauvegarder ce patrimoine d'envergure, fortement dégradé par de nombreuses années d'abandon. Ainsi, l'ensemble des toitures et ouvertures vont être révisées et closes pour empêcher les dégradations liées au climat, et l'entrée de visiteurs indésirables. Au terme de ces travaux, l'abbaye sera prête pour accueillir un projet de réhabilitation synonyme de nouveau départ pour ce bâtiment au passé tumultueux. De quoi présenter un Grand Site d'envergure aux invités des Rencontres Nationales du Réseau des Grands Sites de France, que la communauté accueillera les 21 et 22 octobre. ■

A la rencontre de...

Al rescontre de...

René Serieys revient toujours à ses brebis

Il y a dans les paroles de René Serieys toute l'authenticité d'un métier qui se transmettait de père en fils, et qui se vivait du lundi au dimanche. Berger à Vendémian depuis l'âge de 14 ans, il nous a raconté ce qui était, selon ses mots, un «petit métier».



René Serieys emmène toujours ses brebis à la pâture

« Les gens ont une image bucolique de l'estive, mais c'est beaucoup de travail, comme tout au long de l'année. Les brebis, c'est du lundi au dimanche, et parfois la nuit. » La bergerie se trouvait alors sous la maison ou tout à côté, et lorsque les brebis mettaient bas, René dormait à la bergerie. Du troupeau d'agnelles qu'il gardait pour le compte d'autres propriétaires dès l'âge de 14 ans, aux 600 bêtes que comptait son troupeau lors de son départ à la retraite, beaucoup de choses ont changé. « Aujourd'hui en plus de savoir s'occuper des brebis, il faut savoir gérer une exploitation, c'est pour ça qu'il faut des diplômés ! » René Serieys a acheté son premier troupeau au prix de 220 francs la bête, à crédit et sans terres. A cette époque pas si lointaine (dans les années 1970), la laiterie de Pignan passait tous les matins, et le berger vendait 85 litres de lait par jour pour la fabrication du Roquefort. Une fois par an, la tonte lui rapportait 1 franc par kilo de laine. Plusieurs familles vivaient de cela, et le flambeau se transmettait de père en fils.

Un passage de témoin qui compte aux yeux de l'ancien berger : « Je suis fier d'avoir installé mon fils, même si je suis pessimiste pour l'avenir. » Il est d'ailleurs conscient que son fils ne pratique pas tout à fait le même métier que lui : la politique agricole commune, l'exode rural, et une prise de



Bon pied, bon oeil, en route pour la garrigue !



Le pastoralisme soutenu dans les monts de St-Guilhem-le-Désert

La préservation du patrimoine naturel est l'une des missions de la démarche Grand Site, et cela en usant le plus possible de techniques naturelles. Une Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural est donc portée par l'Association Syndicale Autorisée de la Séranne, dont la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est membre. Ce projet vise à redéployer le pastoralisme dans les monts de St-Guilhem-le-Désert et le massif de la Séranne, répondant ainsi à plusieurs objectifs : soutenir l'économie agricole, préserver la biodiversité, prévenir les feux de forêts et limiter leur impact. Après une phase de diagnostic et validation du comité de pilotage, un plan composé de 6 actions va être lancé. La plupart seront menées entre 2010 et 2012 :

- des travaux d'ouverture et de débroussailllements : il est prévu de réouvrir un peu plus de 180 hectares par débroussaillage mécanique et manuel, ainsi que par « brûlage dirigé » mené par des professionnels du feu.

- La pose de 7500 mètres de clôtures est envisagée.

- Des réserves en eau suffisantes devraient être constituées, soit en adaptant les points d'eau existants (4 lavognes - bassins - à nettoyer et réhabiliter), soit en créant des points de récupération et stockage des eaux pluviales ou des réservoirs (5 au total).

- Des discussions avec les propriétaires seront menées pour créer de nouvelles zones de pâturage.

- Une à trois bergeries devraient être construites pour garantir les conditions de travail de l'éleveur et le bien-être des animaux.

- Enfin, des actions d'information et de sensibilisation seront engagées auprès des propriétaires forestiers.

Ainsi, deux éleveurs de brebis se redéplient sur le massif en 2010, utilisant 600 hectares de garrigue et de bois. Cela porte à six le nombre d'éleveurs présents, qu'il s'agisse de troupeaux caprins, ovins ou équins. ■



Les lavognes vont être réhabilitées.

conscience environnementale ont changé leur façon de vivre et de travailler, ainsi que leurs revenus. Aides et primes représentent jusqu'à 50 % des rentrées d'argent selon son estimation. Le quotidien du métier n'a pour autant pas changé : nourrir et soigner les bêtes, les emmener paître, entretenir la bergerie... « C'est énormément de travail, d'autant plus avec toute la paperasse et la gestion d'une exploitation, continue René Serieys. J'ai vu un jeune ne pas tenir plus de deux ans. » René a tout de même accompagné un autre jeune berger dans ses débuts, l'amenant à un réel contact avec les réalités du métier. Aujourd'hui, ils sont 4

troupeaux à paître sur le plateau d'Aumelas (de Gignac à Murviel), alors que René en a vu jusqu'à 40, dont 3 originaires de Vendémian. Un déclin qui n'est pas sans conséquences. « Il n'y a plus assez de bête pour entretenir les garrigues et prévenir les incendies. Elles se ferment et le feu se propage plus vite. Je 'bisque' de voir toute cette herbe qui pourrit ! ».

En attendant le retour d'autres troupeaux, grâce notamment au programme de redéploiement pastoral engagé par l'Association Syndicale Autorisée de la Séranne, René Serieys continue d'emmenner les brebis paître autour de Vendémian, bien qu'il ait l'âge de la retraite. Quand on aime... ■



Très intéressé, ce petit garçon deviendra sans doute un excellent joueur de tambourin !

Le jeu de balle au tambourin a désormais un espace qui lui est dédié ! La Tambourithèque, installée à Gignac, a été inaugurée au début du mois d'août. Adeptes et néophytes ont désormais un espace pour mieux connaître ce sport traditionnel, ancré en Languedoc depuis la fin du 19^{ème} siècle.

« Il ne s'agit pas d'un musée, précise-t-on à la fédération, mais bien d'un lieu vivant du jeu de balle au Tambourin, où l'on suit son évolution et la façon d'en jouer aujourd'hui ».

Une première salle explique donc en images les fondements de ce jeu qui tire ses racines dans l'arrière-pays montpelliérain. Suit une projection d'une dizaine de minutes montrant les principes et les règles de cette discipline tantôt ludique, tantôt technique et sportive selon la façon dont on la pratique. Les néophytes apprendront donc qu'il s'agit d'un jeu proche du tennis, se jouant en équipe de 5 avec une balle en caoutchouc blanche ou rouge, et l'indispensable tambourin. Celui-ci est un cercle d'un diamètre de 28 cm, sur lequel est

tendu une toile synthétique.

Pour terminer, une visite de l'atelier de fabrication montre le travail d'un monteur de tambourin, expérience unique puisque le seul fabricant de France est installé à Gignac. Il est bien évidemment possible de s'initier au jeu de balle au tambourin à l'issue de la visite de la Tambourithèque. Nul besoin de former une équipe au complet, un fronton et le matériel sont mis à disposition pour s'essayer à quelques échanges. La Tambourithèque est donc un outil de mémoire, mais aussi de promotion de ce sport, qui compte tout de même 5000 licenciés, dont 2000 compétiteurs. Enfin, elle est un espace de convivialité et d'échange, et ce, à tous les sens du terme!

Notez par ailleurs que le Trophée de tambourin de la Vallée de l'Hérault se tiendra les 16 et 17 octobre à Aniane. ■



LA TAMBOURITHÈQUE EN PRATIQUE

Ouverte le mardi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14h à 17h. En dehors de ces jours, les visites se font sur rendez-vous, au 04.67.42.50.09. Le prix d'entrée est de 3€ pour les individuels, 2,70€ pour les groupes et 1,50€ pour les scolaires. La Tambourithèque se trouve à Gignac, 100, Chemin Marc Galtier (34 150).

Pour plus de renseignements sur la tambourithèque ou pour pratiquer le jeu de balle au tambourin : www.ffsport-tambourin.fr

Des échanges à la Tambourithèque

Elle est ouverte à tous depuis le mois d'août pour faire découvrir ce sport local.

St-Benoît d'Aniane, artisan de l'unification

Alors que la communauté de communes entame les travaux de sécurisation de l'Abbaye, dressons le portrait de Witiza, plus connu des Anianais sous le nom de St-Benoît d'Aniane.



La façade de l'église St-Sauveur, attenante à l'abbaye St-Benoît d'Aniane

Eduqué à la cour du Roi Pépin le Bref, puis de Charlemagne, Witiza, futur St-Benoît d'Aniane, fut aussi présent à la cour de la reine Bertrade de Laon, « dite Berthe au grand-pied ». Fils du Comte Aigulfe de Maguelone, il était initialement destiné à une carrière militaire. Après avoir combattu aux côtés de Charlemagne en Italie, il fit profession monastique en 774 près de Dijon. A l'origine de ce changement de voie, son frère sauvé de la noyade. Un miracle que Witiza imputa à ses prières à Dieu avant que lui-même ne se jette à l'eau pour aller le sauver.

Par la suite, il quitte sa communauté bourguignonne et retourne vers ses racines pour mener une vie d'ermite à Aniane. Arrivé vers 780, il fonde une abbaye dédiée à St-Sauveur avec le soutien de Charlemagne. Suivant et adaptant les règles de l'ordre Bénédictin, il forme quantité de moines, qui vont ensuite prêcher sa parole dans tout l'empire.

Ses liens d'amitié avec Louis le Pieux, fils de Charlemagne et futur Empereur de l'Occident feront de cet abbé convaincu et convaincant le référent religieux de l'époque, instigateur du renouveau religieux sous la dynastie carolingienne. En 792 tout d'abord, Benoît d'Aniane profite du rayonnement spirituel de son abbaye pour imposer son adaptation de la règle Bénédictine en Aquitaine, en Languedoc, en Auvergne et en Bourgogne, toujours avec le soutien de Louis le Pieux, alors Roi d'Aquitaine. Ce dernier cherchait en effet l'unité religieuse pour imposer un cadre à l'Empire. Dès lors qu'il devint Empereur, en 814, il emmena Benoît d'Aniane à ses côtés à Aix-la-Chapelle et lui construisit un monastère à Inden (sur la commune de Cornelimunster, aujourd'hui rattachée à Aix-la-Chapelle). Ainsi conforté dans sa position, l'abbé gouverna les moines de l'Empire selon des préceptes qui servirent de base à la réforme religieuse. Unifiant l'Empire, cette réforme amènera de plus une unité politique à la dynastie carolingienne.

Suivant les modèles de St-Augustin et de St-Benoît de Nursie, il élabore une constitution pour régler et unifier les styles de vie monastiques. Moines et abbés consentent à mener une vie religieuse à la fois exigeante et raisonnable. L'empereur demanda l'application de cette constitution dans tout l'Empire, faisant de Witiza l'artisan de la réforme et de l'unification religieuse de l'empire carolingien. ■



St-Benoît d'Aniane (à droite)
et son modèle, St-Benoît de Nursie,
représentés à l'abbaye de Gellone



Suivez le symbole...

Faisons l'autoroute buissonnière

Comment faire d'un déplacement en voiture tout un voyage ? Rendez-vous sur les itinéraires de découvertes de l'A 75 et de l'A 750.

Pour nombre de voyageurs, l'autoroute n'a d'autre utilité que de se rendre d'un point A à un point B. L'A 75 a pourtant bien plus à offrir que bitume et rails de sécurité. Facilement identifiables grâce au symbole représentant un oeil qui voit loin, 6 Itinéraires de Découverte sont répartis entre Clermont Ferrand et Montpellier. Sans détourner l'usager de son parcours initial, il lui est proposé de retrouver certains tronçons de la route nationale 9. N'excédant jamais une trentaine de kilomètres ou une heure de route, ces routes buissonnières sont aménagées d'aires, de lieux calmes et de points d'information. L'association des Itinéraires de Découverte propose ainsi une sympathique alternative aux aires d'autoroute bruyantes et parfois surchargées.

Parmi ces routes au parfum de vacances se trouve celle des « Causses et de la Vallée de l'Hérault », et celle qui serpente « Entre vignes

et garrigues ». Entre odeurs de la garrigue et chant des cigales, le simple fait de descendre la vitre de sa voiture est une excursion en soi.

Pour la première, il est proposé aux conducteurs qui descendent de Clermont-Ferrand vers Montpellier de sortir au Caylar pour traverser le Causse avant d'atteindre notre territoire, soit 38 km des terres arides du Larzac aux verdoyantes vignes de la Vallée de l'Hérault. Arboras, St-Saturnin-de-Lucian, ou encore Jonquières sont traversés par cet itinéraire.

Le deuxième itinéraire proposé est concentré sur le territoire de la communauté de communes. En quittant l'autoroute à St-André-de-Sangonis en direction de Montpellier, conducteurs et passagers découvriront l'authenticité et les richesses de la Vallée de l'Hérault : vignes, olivettes et poteries bien sur, mais aussi le fleuve lui-même et les ponts qui le traversent, de celui de Lagamas au pont du Diable. Via

Lagamas, Montpeyroux, St-Jean-de-Fos, Aniane, La Boissière et Montarnaud, l'usager rejoint l'autoroute A750 à St-Paul-et-Valmalle, aux portes de Montpellier. Si tant est qu'il ne décide finalement pas de rester en Vallée de l'Hérault... ■

FASÈM L'AUTOPISTA BOISSONNIÈRA

Per la primièra, prepausam als menaires que davalan de Clarmont d'Auvèrnhha cap a Montpelhièr de sortir al Caylar per traversar los Causses abans d'atènhèr nòstre territòri, siá 38 km de las tèrras secas del Larzac a las verdas vinhas de la Val d'Erau. Aquel itinerari travèrsa Arboras, Sant Saturnin de Lúcian, o encara jonquièras.

Lo segond itinerari proposat es concentrat dins lo territòri de la comunautat de comunas. En quitar l'autopista a Sant Andriu de Sangonis en direccion de Montpelhièr, menaires e passatgièrs descobriràn l'autenticitat e las riquesas de la Val d'Erau : vinhas, olivetas e terralhas plan segur, mas atanben lo flum el meteís e los ponts que lo travèrsan, de lo de Lagamas al pont del Diable. Via Lagamas, Montpeirós, Sant Joan de Fos, Aniana, la Boissière e Montarnaud, l'usatgièr rejonh l'autopista A75 a Sant Pau e Valmala, a las pòrtas del Montpelhierenc. Se fin finala decidís pas de demorar en Val d'Erau.

alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bèlarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas, Montarnaud, Montpeyroux, Plaisan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André-de-Sangonis, St-Bauzile-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan, Vendémian

www.cc-vallee-herault.fr